

BPJEPS Animation Sociale

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et des Sports

- Niveau 4 – (Bac/ Bac Pro)

Dates Prévisionnelles :

Du 3 Octobre 2023 au 2 Aout 2024

Lieu(x) de formation :

Ligue de L'Enseignement – FOL04

9 Chemin des Alpilles - 04000 DIGNE LES BAINS

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

OBJECTIFS ET CONTENUS

L'objectif de la formation est de former des animateurs professionnels acteurs du développement de la vie locale soucieux de favoriser la cohésion sociale, la prévention des risques d'exclusion et la promotion des personnes comme acteurs de leur présent et de leur devenir. Ces animateurs seront capables d'intervenir au travers de la pratique d'une ou plusieurs activités en s'adressant à tout public (jeunes, adultes, personnes âgées) fragilisés par un risque de rupture de lien social. Ces pratiques contribuent à :

* Créer du lien social en participant à la prévention de la rupture et/ou au maintien et/ou à la réactivation de relations sociales ; * Faciliter la médiation entre les lieux de socialisation, les individus, les groupes et leur environnement.

Ainsi, la possession du diplôme atteste que son titulaire met en œuvre en autonomie pédagogique les compétences suivantes :

- Concevoir un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire
- Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne
- Encadrer des actions d'animation sociale
- Participer au fonctionnement de la structure dans son environnement

La formation comporte les modules suivants :

Voir le programme en page 2

DURÉE ET MODALITÉS D'INDIVIDUALISATION

Parcours optimal : 707 heures en centre et 707 heures en structure, soit 1414 heures pour un parcours complet sur le Programme Territorial de Formation Qualifiante de la région SUD PACA.

Des parcours individualisés sont mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

La certification du BPJEPS se déroule en 4 UC et 2 épreuves :

Une épreuve de mise en situation professionnelle s'inscrivant dans le projet d'animation du candidat.

- UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
- UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Un dossier et une soutenance avec le jury (sur l'expérience de projet imaginé, vécu et évalué).

- UC 1 : Encadrer tout public en tout lieu et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Possibilité de valider une ou plusieurs UC / Blocs de compétences séparément
- Modalités d'évaluation de la satisfaction.
- Remise d'attestation de compétences.

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives les stagiaires sont amenés à construire leur projet professionnel et personnel. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers professionnels sont les bases structurantes de cette formation.

Comment intégrer la formation ?

• Prérequis :

- Dossier inscription à retirer à la Ligue de l'Enseignement
- Être âgé de 18 ans minimum

Justifier d'une expérience d'animateur, professionnelle ou bénévole auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

→ Être titulaire d'un brevet de secourisme en cours de validité.

→ Est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience de groupe

de 200 heures, le (la) candidat(e) titulaire d'un des diplômes suivant : BAPAAT - CQP animateur périscolaire - BAFA - BAFD - BAC Pro SPVL - BAC Pro Agricole - Brevet Professionnel Agriculture – BPJEPS

Nous consulter pour la liste complète

• Sélection des candidats : 21 et 22 Septembre

- Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet peuvent participer à cette sélection.

• Épreuves écrites :

Vérification des capacités d'analyse et d'expression écrite : analyse d'un texte d'actualité (Durée 2h)

• Épreuve orale :

Étude de cas d'une situation d'animation : temps de préparation 30 mn + entretien avec le jury de sélection : 30 mn

• Statut :

Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés

• Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Locaux et plateaux techniques accessibles (l'entrée, l'accueil, les circulations, les sanitaires, le parking)
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire
- Attention, restrictions médicales liées à l'emploi
- Contactez-nous pour en savoir plus

• Nombre de places : 8

• Délai d'accès : 1 à 4 mois selon situation au niveau des prérequis

• Durée de la formation : 10 mois

• Financement de la formation :

- Financement Région SUD PACA et Fonds Social Européen
- Compte Personnel de Formation
- Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
- Projet de Transition Professionnelle (ancien Congé individuel de formation)
- Individuel Payant
- Contrat d'apprentissage possible en l'alternance – Consultez nous
- Tarifs : 10251.50 € (pour les candidats hors prise en charge Région Sud)

Pour tous renseignements, contactez :

Ülkü SAHIN – Assistante pédagogique: 06 95 86 18 98

Mélissa PEREZ – Secrétariat formation : 07 66 36 01 21

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

9 Chemin des Alpilles BP9049

04991 DIGNE LES BAINS Cedex

Tél : 04 92 30 91 12

Email: fol04formation@laligue-alpesdusud.org

Marie-Grâce GONCALVES – Coordinatrice de formation

BPJEPS Animation Sociale

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports

- Niveau 4 – (Bac/ Bac Pro)

REUSSIR I e BPJEPS AS AVEC LA LIGUE

Taux de réussite 2021
85.71 %

Taux d'insertion 2020
91%

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Enseignants diplômés (CAPES, CAPET, agrégation) avec une expérience minimum de 3 années
- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.

Son passage dans l'entreprise d'accueil a une fonction pédagogique. Le stage a un but de formation. Le stagiaire n'occupe pas un poste productif à l'image des salariés d'entreprise.

Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

MÉTIERS, ENTREPRISES

ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Diplôme d'État homologué au niveau 4, du secteur socioculturel, le **BPJEPS Animation Sociale** représente le deuxième niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités et de la vie quotidienne.

Le titulaire du diplôme aura, notamment, pour missions :

- D'établir une relation pédagogique adaptée à un public fragile
- De mettre en œuvre des actions d'animation adaptées.
- De concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des projets d'animation.

POURSUITE D'ÉTUDES : DEJEPS – DESJEPS ...

QUELLES ENTREPRISES ?

. Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, et structures marchandes...).

Dans une grande mesure, les collectivités territoriales représentent des employeurs potentiels, proposant la plupart du temps des emplois à temps complet.

Pour en savoir plus : Participez aux informations collectives afin de préparer votre projet à la Ligue de digne les Bains

- 11 avril 2023 à 9h30 à la Ligue de l'Enseignement
- 3 mai 2023 à 9h30 au Greta - Lycée David Neel
- 14 juin 2023 à 14h à la Ligue de l'Enseignement
- 5 juillet 2023 à 9h30 au Greta - Lycée David Neel
- 26 juillet 2023 à 9h30 au Greta - Lycée David Neel
- 4 septembre 2023 à 14h à la Ligue de l'Enseignement

Programme

Module 1 : Communication- informatique : **105 h**

- Techniques de communication orale et écrite
- Technologie de l'information et de la communication
- Méthodologie de travail

Module 2 : La connaissance des publics : **70 h**

- Les étapes de la vie
- La connaissance des différents publics à travers les besoins, les attentes, statut de l'adolescence et ses contradictions
- Les personnes en situation de handicap
- Le vieillissement pathologique, conséquences et effets sur la personne
- Communication interpersonnelle, introduction à la psychosociologie, l'écoute active, la reformulation
- Connaissance de soi, développement relationnel

Module 3 : Méthodologie de projet : **70 h**

- Les présupposés d'une méthodologie de projet
- Méthodologie de l'élaboration du projet
- Les phases du projet
- La mise en œuvre du projet
- L'analyse du projet
- L'évaluation

Module 4 : L'environnement et le fonctionnement de la structure : **70 h**

- Les différentes structures : constitutions, statuts, conseil d'administration, employeur, salarié, bénévoles
- Les structures médicalisées, le projet d'établissement, la notion d'équipe et les fonctions réciproques de chacun
- Fonctionnement des maisons à caractères sociales
- Le projet institutionnel
- Techniques de réunion, le rôle de l'animateur
- La maltraitance des publics fragilisés, la maltraitance institutionnelle
- Éléments de droit du travail
- Éléments de compréhension de gestion de trésorerie

Module 5 : L'animateur en action : **196 h**

- L'animateur dans l'équipe
- La socialisation par le groupe
- L'intervention et la relation pédagogique
- L'animateur et la gestion de groupe

Module 6 : Techniques d'animation : **98 h**

- Développement de supports d'animation
- Adaptation du support aux différents publics
- Techniques d'animation

Module 7 : La démarche partenariale dans le cadre du développement durable et la mixité sociale : **98 h**